

Le Jaseur

Bulletin municipal de Saint-Valérien

— SOMMAIRE

- 03 Babillard
- 05 Organismes
communautaires
Club 50ans et plus,
Les Fermières
- 08 Avis public
- 11 Contacts de
organismes



GUILLAUME BAZIRE

UN JASEUR À L'IMAGE DE NOTRE MUNICIPALITÉ

I l fait bon vivre à Saint-Valérien ! Des résidents accueillants, des organismes communautaires inspirants, des activités attrayantes, une municipalité active et à l'écoute de ses citoyens, tout cela dans une vision intégrant tradition et

VOIR PAGE 2



Bureau municipal
181 route Centrale
418 736-5047

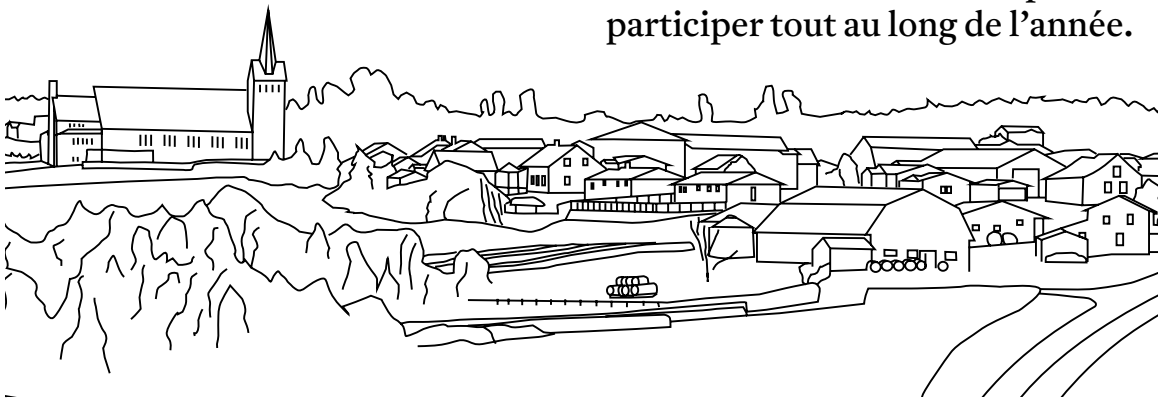
modernité. Il s'en passe des affaires par chez nous. Mais sommes-nous tous au courant et informés des activités de notre municipalité ? La mise à jour de l'image graphique de votre journal municipal est le premier pas vers des communications améliorées et plus étendues, ayant pour objectif de rendre notre communauté encore plus soudée et dynamique. De nouvelles rubriques apparaîtront dans de futures parutions.

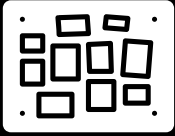
J'ai la forte conviction qu'avec un meilleur partage des informations, nous pouvons augmenter notre résilience collective sur les plans sociaux, alimentaires et économiques. Avoir plus de participants et de bénévoles parmi les organismes communautaires.

Par contre, Le Jaseur n'atteint pas toute la population de Saint-Valérien. Pour réussir à transmettre les informations utiles à tous, je vous inviterai à remplir ce petit sondage pour connaître, selon vous, les meilleurs moyens de rejoindre le plus de monde possible, au lien suivant : bit.ly/3EG4ghb

Je tiens tous particulièrement à remercier le travail de Diane D'Astous et Gérald Rioux pour leur travail sans relâche de publication du Jaseur depuis maintenant plus de 5 ans.

Vous avez des astuces pour faire pousser des tomates, un outil à vendre, une histoire sur le village, un article sur la sauvegarde de la faune locale. Le Jaseur est fait pour partager des publications utiles à la communauté. N'hésitez pas à participer tout au long de l'année.





BABILLARD

au printemps

Mythe et Réalité

DANGER D'INCENDIE AUJOURD'HUI

BAS	MODERÉ	ÉLEVÉ	TRÈS ÉLEVÉ	EXTREME
-----	--------	-------	------------	---------

Le sol est **humide**.
Le danger d'incendie est **bas!**

C'EST UN MYTHE - PAS À PEU PRES -

Au printemps, **les herbes sèches, les feuilles mortes et les broussailles sont hautement inflammables!**

ENSEMBLE. PROTÉGEONS LA FORÊT!

ISABELLE GARIÉPY, SOPFEU

CAMPAGNE DE PRÉVENTION DE LA SOPFEU

Au printemps, le risque de feux de forêt est plus important qu'il n'y paraît!

La Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) lance une

campagne de sensibilisation afin de déboulonner certains mythes entourant les feux de printemps. Une série de vignettes éducatives et deux vidéos animées (Mythe No 1 et Mythe No 2) seront diffusées en

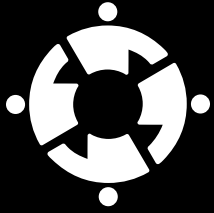
avril, mai et juin, principalement via les médias sociaux. L'objectif de cette campagne est de rappeler que contrairement à la croyance populaire, c'est au printemps que surviennent la majorité des incendies forestiers québécois, notamment en raison de la perte de maîtrise de nombreux brûlages de rebuts initiés par des résidents.

La SOPFEU souligne qu'au printemps, les pompiers municipaux et les pompiers forestiers de la SOPFEU interviennent en moyenne sur 275 incendies affectant la forêt. À cette époque de l'année, malgré le temps frais et les sols encore humides, le risque d'incendie est souvent très élevé. En fait, avant

l'apparition de la feuillaison et de la verdure, le combustible au sol est composé d'herbes fanées, de feuilles mortes et de broussailles sèches, qui sont hautement inflammables. Il suffit de quelques heures d'ensoleillement et d'un peu de vent pour que la végétation morte s'assèche rapidement et que le niveau du danger d'incendie grimpe de façon substantielle. Un feu peut alors se propager sur une bonne distance et menacer la forêt de même que les bâtiments à proximité.

Pour plus d'info:

<https://sopfeu.qc.ca/outils/>



ORGANISMES COMMUNAUTAIRES



*Club des 50 ans et plus
Saint-Valérien*

BRIGITTE CARON, PRÉSIDENTE DU CLUB

INVITATION GRATUITE À TOUS NOS MEMBRES DU CLUB 50 AU CONGRÈS DU 50E ANNIVERSAIRE DU CARREFOUR 50 PLUS DU QUÉBEC, À RIMOUSKI

Dates : Vendredi 27 mai - 9h30 à 20h et Samedi 28 mai - 9h30 à 17h

Lieu : Hôtel Rimouski - Centre des congrès, 225 boul. René-Lepage Est

Prix : Gratuit pour les membres et 10\$ pour les non membres

Activités conférences et 30 kiosques

Samedi PM : AGA du Carrefour 50 pour les membres des CA des

clubs affiliés suivi d'un vin d'honneur et banquet.

Le club 50 ans et plus de Saint-Valérien sera bien représenté par la présidente et deux administratrices !

Pour informations additionnelles concernant le congrès, contactez la Présidente du club 50 *Brigitte Caron* au 418-730-2011.

Plaisir assuré ! Bon congrès !!

Club des 50 ans et plus de Saint-Valerien

Le café rencontre du club 50 reprends ses activités en début mai. Tous les vendredis de 15h à 16h au Resto la bonne poutine ! Également, en fin mai, débutera le mini putt à Sacré-Cœur ! Contactez *Elise* pour infos pour ces deux activités au : 418-736-5564

VIACTIVE de Saint-Valerien

1- L'Animatrice ViActive Pickleball est heureuse de vous annoncer sous peu sa 3ème saison en extérieur ! Les rendez-vous du mercredi am sur deux terrains seront disponibles pour des échanges de groupe entre 8 h et 11 h am non stop. De plus, un filet sera installé en permanence ce qui facilite les échanges 7 jours

sur 7 et aux heures de votre choix, soit pour échange en simple ou en équipe ! Profitez-en ! La saison extérieure est si courte ! Des surprises vous attendent ! Actuellement via l'Animatrice ViActive 15 personnes ont eues la chance d'apprendre les rudiments de base ce sport classé international et cela gratuitement !

2 - Les jeudis randonnée également seront offertes par votre Animatrice ViActive dès mai prochain !! Contactez pour infos *Brigitte*, votre Animatrice ViActive Pickleball et Randonnée au 418-730-2011.

Ça bouge chez nous ! Votre sourire et votre bonne humeur est de mise aux activités ! C'est ce qui soutien le goût d'innover! Gratitude à la vie!



PAULINE THERIAULT, LES FERMIÈRES

PROCHAIN RÉUNION DES FERMIÈRES

Bonjour, membres fermières

Bienvenue à la réunion du 11 mai qui aura lieu a notre local à 13 heures. Votre présence sera grandement appréciée. Veuillez apporter les pièces que vous avez confectionnées dernièrement.

Merci, *Pauline Thériault*

DIANE D'ASTOUS, LE JASEUR

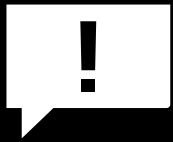
UN GROS MERCI

En tant que citoyenne, je souhaite prendre les quelques espaces restants de cette édition du Jaseur afin de remercier et souligner le travail exceptionnel de toute l'équipe de déneigement de la municipalité de Saint-Valérien. L'assiduité effectuée à assurer l'entretien de

nos routes est remarquable, ce qui contribue à la sécurité de notre population.

Un gros MERCI et profitez de l'accalmie de la prochaine saison!

Diane D'Astous



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC

MARIE-PAULE CIMON, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE
DONNÉ À SAINT-VALÉRIEN, CE 11E JOUR D'AVRIL 2022

AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de l'ensemble de la Municipalité.

1__

Lors d'une séance du conseil tenue le 4 avril 2022, le conseil municipal de Saint-Valérien a adopté le règlement d'emprunt # 2022-343 décrétant l'acquisition de véhicules et un emprunt de 250,000\$.

2__

Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur

la liste référendaire de la municipalité peuvent demander que le règlement # 2022-343 fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin. Les personnes habiles à voter voulant enregistrer leur nom doivent présenter une carte d'identité : carte d'assurance-maladie, permis de conduire, passeport, certificat de statut d'indien ou carte d'identité des Forces canadiennes.

3__

Le registre sera accessible de 9 heures à 19 heures le jeudi 28

avril 2022, au bureau de la municipalité de Saint-Valérien, situé au 181, route Centrale, Saint-Valérien.

4__

Le nombre de demandes requis pour que le règlement # 2022-343 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de 92. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement # 2022-343 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

5__

Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé à 19 heures le jeudi 28 avril 2022, au bureau de la municipalité, situé au 181, route Centrale, Saint-Valérien.

6__

Le règlement peut être consulté au bureau de la municipalité du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de

l'ensemble de la municipalité:

7__

Toute personne qui, le 4 avril 2022, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et remplit les conditions suivantes :

- Être une personne physique domiciliée dans la municipalité et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec et
- Être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

8__

Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :

- Être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins 12 mois;
- Dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyen-

neté canadienne et ne pas être en curatelle.

9_

Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :

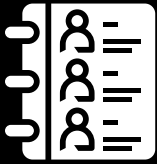
- Être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité, depuis au moins 12 mois;
- Être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires

ou cooccupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.

10_

Personne morale:

avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 4 avril 2022 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la Loi.



CONTACTS DES ORGANISMES

Bibliothèque municipale

Sylvie Ledru

418 736-8170

syledru@hotmail.com

Corporation des sports et loisirs

Diane Leclerc

418-736-5047 poste 7

diane.leclerc@municipalite.saintvalerien.qc.ca

Corporation de développement

Noémi Bureau-Civil

514 318.0082

noemibcivil@protonmail.com

Club des 50 ans et plus

Brigitte Caron

418-730-2011

muchosgracias@hotmail.fr

Club des Lions (Bic-St-Valérien)

Céline Lepage

418-736-4801

celine.lepage@globetrotter.net

École St-Rosaire

Jennifer Collin-Brisson

418-736-4725

j.collin-brisson@csphare.qc.ca

Cercles des fermières

Jacinthe Leblond

418-736-8130

secr.fed4.St-Valerien@cfq.qc.ca

Chevaliers de Colomb

Gilbert Beaulieu

418-736-5564

grpinea@globetrotter.net

Centre communautaire

Sylvie Ledru

418-736-5047 poste 4

centre.communautaire@municipalite.saint-valerien.qc.ca

MERCI à ces généreux bénévoles !
sans leur contribution, la survie de
ces organismes ne serait pas possible !



PROCHAIN JASEUR

Votre équipe du Jaseur, Diane D'Astous, Gérald Rioux et Guillaume Bazire vous souhaite une bonne quinzaine !

Vous pouvez déposer vos communiqués pour la prochaine parution du « Jaseur » au plus tard mercredi le **9 mars 2022 à 17h 00** au 542,

lejaseurdesaintvalerien@gmail.com

rang 4 ouest ou par courriel à :

Vous pouvez consulter les versions électroniques et le calendrier des parutions du Jaseur sur le site de la municipalité en suivant ce lien:

<http://municipalité.saint-valerien.qc.ca/vivre-a-st-valerien/le-journal-local-lejaseur>

Notez bien qu'aucune correction de faute d'orthographe ne sera apportée à vos textes.

Diane D'Astous, bénévole responsable.

Date de parution des prochains Jaseur

10 mai

7 juin

24 mai

21 juin